

Montréal, le 26 mars 2021

Camarades,

Les dossiers ne manquent jamais pour les militantes et militants syndicaux, mais on peut dire que le printemps 2021 est particulièrement intense ! La pandémie se poursuit, et malgré les récents relâchements dans les mesures de confinement, continue à mettre de la pression sur les syndicats et leurs membres. Notre persévérance – et parfois notre patience ! – est mise à l'épreuve, mais ensemble, solidairement, nous parviendrons à tenir le coup et à continuer la lutte pour la défense des travailleuses et travailleurs.

L'un des dossiers prioritaires de la CSN et du mouvement syndical dans son ensemble est le projet de loi 59, visant à mettre à jour la LSST et la LATMP. Encore une fois, par son projet de réforme mal avisé et contraire aux intérêts des travailleuses et travailleurs, le gouvernement du Québec a réussi à faire l'unanimité contre lui ! Comme représentants syndicaux, nous avons la responsabilité de tout faire pour que le PL 59 soit amendé de manière à répondre aux besoins réels de l'ensemble de la classe ouvrière.

Le sujet de la santé-sécurité au travail sera donc le point majeur de notre assemblée générale d'avril. Nous y discuterons du PL 59, mais surtout des actions mises en place dans la région et à la grandeur du Québec pour y répondre avec force. Une proposition sera soumise aux délégué-es lors de l'assemblée, dont vous avez d'ailleurs copie dans les documents inclus au présent envoi. Nous traiterons également des activités prévues dans la région pour souligner le 28 avril, *Journée de commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail*, qui prend cette année un sens particulier et solennel en raison des circonstances que nous connaissons.

L'assemblée générale du 7 avril sera également l'endroit et le moment pour vous informer sur les activités organisées dans le cadre du *Jour de la Terre*, le 22 avril. Celle-ci sera entre autres l'occasion de rappeler au gouvernement que la relance économique post-COVID ne doit pas se faire à n'importe quel coût, et qu'elle doit au contraire être l'occasion de transformer notre économie de manière à la rendre plus respectueuse de l'environnement, dans une perspective de transition juste.

Enfin, nous ferons le point sur la *Journée internationale des travailleuses et des travailleurs*, le 1<sup>er</sup> mai. Il est essentiel que notre participation à la manifestation de cette année soit massive, les enjeux auxquels les travailleuses et travailleurs sont confrontés actuellement étant d'une importance critique pour la suite des choses !

Je vous rappelle de nous faire parvenir les lettres de créance de votre syndicat afin de pouvoir participer pleinement aux débats et aux décisions prises par notre assemblée générale. Si vous avez des questions à ce sujet, prière de contacter notre vice-présidente, Chantal Ide, qui est responsable du dossier pour le conseil central. Vous pouvez la joindre à [chantal.ide@csn.qc.ca](mailto:chantal.ide@csn.qc.ca)

Solidarité !



Bertrand Guibord  
Secrétaire général  
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN